

mandat de prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat

..... (à compléter par Gedia)

Nom du créancier :

GEDIA ENERGIES & SERVICES
9 RUE DES FONTAINES
28109 DREUX CEDEX

Identification :

fr50zzz573253

Nom du débiteur :

Nom ou Raison sociale :

EARL LA BLACHETTE

Adresse :

3120 Chemin de Freysinet

Code postal :

26700

Ville :

PIERRELATTE

Compte à débiter à remplir obligatoirement (informations présentes sur le Relevé d'Identité Bancaire)

N° d'identification international du compte bancaire - IBAN

FR761143910160101135185100951402310417

Code international d'identification de votre banque - BIC

AGRIFRPP8391

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- GEDIA ENERGIES & SERVICES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte,
- votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de GEDIA ENERGIES & SERVICES pour le paiement de vos factures,

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

A. Pierrelatte le 08/11/2023
Je

mandat de prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat

..... (à compléter par Gedia)

Nom du créancier :

GEDIA ENERGIES & SERVICES
9 RUE DES FONTAINES
28109 DREUX CEDEX

Identification :

fr50zzz573253

Nom du débiteur :

Nom ou Raison sociale :

EARL LA BLACHETTE

Adresse :

3120 chemin de Freyssinet

Code postal :

26700

Ville :

PIERRELATTE

Compte à débiter à remplir obligatoirement (informations présentes sur le Relevé d'Identité Bancaire)

N° d'identification international du compte bancaire - IBAN

FR76 1139 0160 0113 1585 1009 5140 2304 71

Code international d'identification de votre banque - BIC

AGBLFR33

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- GEDIA ENERGIES & SERVICES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte,
- votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de GEDIA ENERGIES & SERVICES pour le paiement de vos factures,

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

A. Pierrelatte le 08/11/2023
Je